

Séance du 13 décembre 2018 à 19 heures

Le treize décembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Tour de Faure sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

La commune de Maxou n'ayant pas communiqué son représentant au Conseil, à la suite de la nouvelle élection du Maire, celle-ci n'a donc pas été convoquée

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont-La-Rauze), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUXX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (2)

Mme GARRIGOU Isabelle (Boissières), M. REDOULES Matthieu (Espère).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (26)

M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à Mme FOURNIER), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Héléne (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle - procuration à M. DIZENGREMEL), M. PETIT Jean (Espère), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry - Vers), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels - procuration donnée à M. PRADDAUDE).

Procurations : 8

Secrétaire de séance : Agnès SIMON PICQUET

AR PREFECTURE

046-200023737-20181213-05\_13\_12\_2018-DE  
Reçu le 20/12/2018

---

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**Service : Direction des finances**

**Objet : Décision modificative 5 – Budget Principal Grand Cahors**

**2 abstentions : M. MAFFRE et Mme RIVIERE**

**A été adopté à l'unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 13 décembre 2018**

**Rapporteur : Daniel JARRY**

Direction des Finances

**Objet : Décision modificative 5 – Budget Principal Grand Cahors**

Mesdames, Messieurs,

Afin d'ajuster les crédits au planning de fin d'année, je vous propose de modifier les crédits ouverts lors du budget 2018 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
Investissement	Nature	Montants	Investissement	Nature	Montants
OPE 88	Pièces de réparation vidéoprojecteur	1 500,00			
OPE 45 / 21738	Archipel : vir de crédits vers l'opération espace congres	-1 500,00			
OPE 263	Signalétique Bus Itinérant - Carte Blanche + mobilier MSAP	3 000,00			
OPE 238	OPAH RU cœur agglo	19 000,00			
OPE 2443	ORIENTATION 3 PLH (décalage 2019)	-14 000,00			
OPE 217	PIG (étude portée par le PETR)	-10 000,00			
ope 265	études atelier de Catus	-20 000,00			
OPE 21	Nacelle occasion voirie complément TVA	7 000,00			
OP 35	Matériel informatique	15 000,00			
op 151	Sableur stade Ilbert	6 000,00			
op 151	matériel entretien sport (autolaveuse Divonéo + balai tatamis)	12 600,00			
op 152	Etude complexe Ilbert	-12 600,00			
	Opération réelle	6 000,00		Opération réelle	0,00
	Opération d'ordre	0,00	O21	virement de section	6 000,00
				Opération d'ordre	6 000,00
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>6 000,00</b>		<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>6 000,00</b>
	pour info, BP 2018 + DM=	13 024 411,39			

Fonctionnement	Nature	Montants	Fonctionnement	Nature	Montants
65/6574/40/400000	MAD asso sportives	5 600,00	70/70848/412/412100	MAD asso sportives	5 600,00
011/60623/251500	Alimentation Resto U	10 000,00	70/70878/251500	Refacturation alimentation restaurant U -SMOCUC	10 000,00
011/60628/garage	fournitures garage (ajustement fonction)	0,00			
011/60632/BATI	fournitures régie bâtiment (ajustement de fonction)	0,00			
011/60622/ garage	Carburant (ajustement de fonction)	0,00			
011/615221/ bati	Entretien de bâtiment (ajustement de fonction)	0,00			
011/6156	Maintenance (ajustement de fonction)	0,00	77/775/251000	vente tondeuse hélicoïdale	6 000,00
	Opération réelle	15 600,00		Opération réelle	21 600,00
O23	virement de crédits	6 000,00			
	Opération d'ordre	6 000,00		Opération d'ordre	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 600,00</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 600,00</b>
	pour info, BP 2018 +DM=	37 185 723,17			

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'adopter la décision modificative n° 5 du budget principal du Grand Cahors pour l'exercice 2018 dans les conditions indiquées dans le tableau ci-dessus ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout acte consécutif à cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE